REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 18 mars 2024
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de l'économie de l'emploi

L'OCE renforce sa collaboration avec les employeurs pour répondre à la pénurie de main d'œuvre

Lors de la conférence de presse annuelle de l'office cantonal de l'emploi (OCE), la conseillère d'Etat Delphine Bachmann a souligné l'importance de développer l'employabilité des personnes en recherche d'emploi, à savoir leur aptitude à trouver un emploi, à le conserver et à s'adapter tout au long de leur vie professionnelle. Pour maximiser leurs chances de se réinsérer sur le marché du travail, l'OCE veut rapprocher davantage la formation de l'emploi en travaillant main dans la main avec les employeurs.

Depuis la crise sanitaire, le chômage n'a cessé de baisser à Genève pour atteindre son plus bas niveau en trente ans en 2023, soit 3,8%. Ce chiffre repart toutefois à la hausse depuis le mois d'août dernier. Ainsi, à fin février, le taux mensuel de chômage a atteint à Genève 4,3%. "Cette situation s'explique notamment en raison de la forte attractivité de Genève, un pôle urbain dynamique qui attire de très nombreux travailleurs, mais dont le profil ne correspond pas forcément aux secteurs faisant face à une forte pénurie de main d'œuvre", a relevé Delphine Bachmann, chargée du département de l'économie et de l'emploi (DEE).

Micro-certifications à développer

Pour y répondre, le DEE veut développer l'employabilité des 15 000 demandeuses et demandeurs d'emploi en faisant davantage correspondre leurs profils avec les besoins des entreprises. Ce rapprochement passe par le développement de nouvelles voies de formation et par la reconversion professionnelle. L'objectif, à terme, est de développer des micro-certifications pour notamment accéder à des postes dans les secteurs à pénurie comme l'informatique, la santé, le social ou encore la restauration. Ainsi, dans le domaine de la santé, les personnes au chômage peuvent obtenir une attestation fédérale professionnelle (AFP) d'aide en soins et d'accompagnement (ASA) en seulement 10 mois au lieu de 2 ans. D'autres formations pratiques – dans la restauration, notamment – vont aussi déboucher sur une reconnaissance d'aptitudes professionnelles (RAP).

L'OCE montre aussi son dynamisme et son agilité en continuant à développer son catalogue de mesures du marché du travail (MMT), que ce soit pour lutter contre la fracture numérique (NoLimIT), pour faciliter le retour à l'emploi des seniors (LevelPlus) ou encore pour aider les demandeuses et demandeurs d'emploi à acquérir de l'autonomie dans leurs recherches d'emploi avec la nouvelle mesure LIFT.

50 millions pour la formation

Tous ces projets font de l'OCE un acteur incontournable de la formation continue du canton. Pour l'année 2023, ce sont ainsi 50 millions de francs qui ont été investis à Genève pour la formation et la réinsertion professionnelle des demandeuses et demandeurs d'emploi.

Le DEE se réjouit par ailleurs du futur plan directeur du nouveau conseil pour le développement de l'employabilité. Il permettra de compléter l'action de l'OCE en matière d'employabilité et d'agir de façon transversale avec tous les départements de l'Etat concernés par cet enjeu majeur de cette législature.

Annexe:

- Présentation du bilan 2023 et des perspectives de l'office cantonal de l'emploi (OCE)

Pour toute information complémentaire aux médias: Mme Delphine Bachmann, conseillère d'Etat, en contactant Mme Esther Mamarbachi, secrétaire générale adjointe chargée de communication, DEE, T. +41 78 628 80 08, esther.mamarbachi@etat.ge.ch.